

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA



Manuel Mainpro+

Un engagement soutenu envers l'apprentissage permanent



MAI 2017

TABLE DES MATIÈRES



RENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

- 2** Exigences pour Mainpro+
- 3** Politique pour le non-respect des exigences
- 4** Activités certifiées Mainpro+
- 5** Activités non certifiées Mainpro+
- 6** Valeur des crédits Mainpro+
- 6** Politique de crédit Mainpro+ pour les événements parrainés par l'industrie
- 7** Ententes avec d'autres organisations

COMMENT PROCÉDER

- 8** Liens vers de courtes vidéos d'information
- 9** Comment accéder à votre relevé des cycles précédents
- 10** Comment déclarer les activités certifiées qui n'apparaissent pas sur le site Web de Mainpro+
- 11** Exercices *Relier l'apprentissage*
- 13** Foire aux questions
- 16** Pour nous joindre



RENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Mainpro+^{MD} (Maintien de la compétence professionnelle) est le programme du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) conçu pour appuyer et promouvoir le développement professionnel continu (DPC) des médecins de famille. Mainpro+ a trois fonctions principales :

- 1** Fournir aux médecins de famille canadiens des normes et lignes directrices encadrant la participation aux activités de DPC.
- 2** Offrir aux médecins de famille un moyen pratique de suivre leurs activités de DPC.
- 3** Garantir une programmation de DPC qui respecte des normes élevées en matière d'éthique et de qualité grâce à un rigoureux processus de certification fondé sur l'évaluation par les pairs.

EXIGENCES POUR MAINPRO+

- Pour répondre aux exigences pour l'obtention de crédits Mainpro+, vous devez déclarer un minimum de 250 crédits au cours de chaque cycle de 5 ans
- Pendant le cycle de 5 ans, au moins 125 crédits doivent être des crédits certifiés
- Les 125 crédits restants peuvent être certifiés ou non certifiés
- Un minimum de 25 crédits doivent être accumulés et déclarés pendant chaque année de votre cycle
- La déclaration de crédits en ligne est obligatoire pour tous les membres

POLITIQUE POUR LE NON-RESPECT DES EXIGENCES

Si les exigences pour l'obtention des crédits ne sont pas respectées pendant un cycle de cinq ans, que se passe-t-il ?

Il y a une période de grâce de six semaines après la date de fin du cycle pendant laquelle les membres qui n'ont pas encore répondu aux exigences du cycle ont l'occasion de déclarer les crédits qu'il leur reste.

Si les exigences pour l'obtention des crédits ne sont toujours pas respectées à la fin de la période de grâce de six semaines, les membres et les participants Mainpro+ non membres seront placés dans un cycle temporaire de deux ans.

Les personnes qui ne se conforment pas aux exigences du CMFC en ce qui concerne le DPC et/ou les frais annuels d'adhésion verront leur adhésion au CMFC et leur droit d'utilisation de toute désignation spéciale du CMFC suspendus ou révoqués conformément à l'article 9.1.1. du Règlement administratif :

9.1.1 Ceux qui ne répondent pas aux exigences du programme Mainpro+ pourraient perdre leur statut de membre, y compris le privilège d'utiliser les désignations du CMFC qui s'y rattachent.

Dès réception par le CMFC d'un avis de radiation ou de suspension d'un ordre habilité à accorder le permis d'exercer d'un membre, le CMFC suspend ou révoque immédiatement le statut de membre et le droit d'utiliser les désignations spéciales du Collège et avise le membre de ce fait. De plus, il n'y a pas de remboursement des frais d'adhésion au CMFC dans le cas d'une suspension.

Chaque membre du CMFC accepte que le CMFC a le droit de révoquer ou de suspendre son statut de membre et/ou son droit d'utiliser les désignations spéciales du Collège conformément au Règlement administratif du CMFC (article 9.3 ci-dessous) et renonce à son droit d'indemnisation à la suite d'une suspension ou d'une révocation.

9.3 Conformité. Dans tous les cas – membres et participants Mainpro + non membres – le CMFC se réserve le droit de signaler aux ordres des médecins la participation et la conformité en matière de développement professionnel continu.

CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

Les activités certifiées ont été évaluées et approuvées par le Collège et respectent les normes de DPC certifié.

1



APPRENTISSAGE EN GROUPE

Activités qui offrent l'occasion d'apprendre avec d'autres

ACTIVITÉS CERTIFIÉES : LES PARTICIPANTS À MAINPRO+ DOIVENT DÉCLARER AU MOINS 125 CRÉDITS CERTIFIÉS PAR CYCLE.

- Les activités d'Apprentissage en groupe certifiées Mainpro+® portant l'énoncé de certification du CMFC (conférences, tournées hospitalières, webinaires interactifs, clubs de lecture)
- Activités en petits groupes certifiées Mainpro+ (p. ex., apprentissage en petit groupe basé sur la pratique [APGBPI])
- Crédits prescrits officiels de l'American Academy of Family Physicians (AAFP)
- Crédits de PAR de catégorie 1 de l'American Medical Association (AMA)™ (maximum 50 crédits par cycle*)
- Programmes de réanimation avancée (y compris GESTA)
- Programme MOREOB Plus
- Crédits pour les activités accréditées de la Section 1 du programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) (maximum 50 crédits par cycle*)

2



AUTOAPPRENTISSAGE

Activités planifiées et mises en œuvre par la personne, hors d'un contexte de groupe

- Activités d'Autoapprentissage certifiées Mainpro+ portant l'énoncé de certification du CMFC
- Programme Autoapprentissage^{MC} du CMFC
- Articles Mainpro+ du Médecin de famille canadien (MFC)
- DPC en ligne (p. ex., InfoPOEMs, e-Therapeutics, UpToDate, DynaMed)
- Stage de perfectionnement clinique officiel
- Études officielles/diplôme universitaire
- Activités d'autoapprentissage de l'AAFP
- Relier l'apprentissage à la pratique
- Relier l'apprentissage à l'enseignement
- Relier l'apprentissage à la recherche
- Relier l'apprentissage à l'administration



3

ÉVALUATION

Activités qui stimulent l'apprentissage par le biais de l'analyse de données et l'élaboration de commentaires sur une personne ou un groupe (p.ex., vérification de la pratique); l'évaluation du matériel d'apprentissage peut également faire partie de cette catégorie

- Activités d'Évaluation certifiées Mainpro+ portant l'énoncé de certification du CMFC
- Examen de compétences spéciales en médecine d'urgence du CMFC—CCMF (MU)
- Examen de certification ou de recertification de l'American Board of Family Practice (ABFP)
- Examen de certification ou de recertification de l'American Board of Emergency Medicine (ABEM)
- Relier l'apprentissage à l'évaluation
- Perles^{MD}
- Perles.ce/Voie alternative à la certification (VAC) - Perles
- Examineur pour les examens majeurs en médecine comme l'Examen de certification en médecine familiale, l'examen CCMF (MU) ou le LCMC
- Programmes provinciaux d'amélioration et d'évaluation de la pratique
- Programmes de vérification de la pratique/d'assurance de la qualité

4

CATÉGORIES D'ACTIVITÉS

Les activités non certifiées n'ont pas été officiellement évaluées par le Collège, mais elles respectent la définition d'une activité de DPC du Collège, sont de nature non promotionnelle et offrent des occasions d'apprentissage professionnel valables.

1



APPRENTISSAGE EN GROUPE

Activités qui offrent l'occasion d'apprendre avec d'autres

ACTIVITÉS NON-CERTIFIÉES :

- Autres (non certifiées) conférences éducatives, tournées hospitalières, webinaires
- Autres (non certifiées) activités en petits groupes
- Crédits facultatifs de l'AAFP
- Crédits pour les activités de la Section 2 du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC)

Les réunions ou événements promotionnels ne donnent pas droit à des crédits non certifiés.

2



AUTOAPPRENTISSAGE

Activités planifiées et mises en œuvre par la personne, hors d'un contexte de groupe

- Développer un programme pour un événement ou une activité de formation médicale
- Planification de la formation
- Participation à un comité
- Autoapprentissage à l'aide de matériel durable (balados, monographies, enregistrements audio et vidéo, modules d'apprentissage électronique, etc.)
- Lecture de revues
- Activités d'enseignement (clinique ou universitaire)
- Préparation et présentation pour les conférences, engagements d'allocutions et plénières
- Préparation/soumission de manuscrits pour publication

3



ÉVALUATION

Activités qui stimulent l'apprentissage par le biais de l'analyse de données et l'élaboration de commentaires sur une personne ou un groupe (p.ex., vérification de la pratique); l'évaluation du matériel d'apprentissage peut également faire partie de cette catégorie

- Révision du matériel d'apprentissage
- Révision du cursus en médecine familiale
- Révision de manuscrits pour des revues médicales
- Révision des lignes directrices cliniques


VALEUR DES CRÉDITS MAINPRO+

La liste suivante résume la valeur des crédits d'un certain nombre de programmes et d'activités, mais ne constitue pas une liste complète :

- Programmes de soins avancés en réanimation : les programmes suivants donnent droit à deux crédits certifiés par heure : ACLS, ATLS, APLS, PALS, NRP, GESTA, ACoRN, ACES, WALIS
- Les programmes de soins préhospitaliers de base/RCR donnent droit à un crédit non certifié par heure
- Les programmes d'APGBP/AIBP donnent droit à deux crédits certifiés par heure
- Toute activité non certifiée donne généralement droit à un crédit non certifié par heure
- Des vérifications de la pratique et des examens provinciaux de la pratique donnent droit à six crédits certifiés par formulaire
- Les exercices *Relier l'apprentissage* donnent droit à cinq crédits certifiés par formulaire
- Les cours universitaires donnent droit à 20 crédits certifiés par cours/formulaire
- Les stages et cours de perfectionnement clinique officiels donnent droit à 50 crédits certifiés

POLITIQUE DE CRÉDIT MAINPRO+ POUR LES ÉVÉNEMENTS PARRAINÉS PAR L'INDUSTRIE

Une nouvelle politique concernant les événements parrainés par l'industrie est entrée en vigueur en juin 2016 avec le lancement de Mainpro+. Les événements et réunions parrainés par l'industrie qui ont reçu un énoncé de certification du CMFC donnent droit à des crédits certifiés Mainpro+. Cet énoncé est attribué aux événements et aux réunions qui ont satisfait aux exigences des lignes directrices de certification du CMFC, et qui ont été examinés et approuvés par le CMFC. **Les réunions parrainées par l'industrie qui ne sont pas assorties de l'énoncé de certification du CMFC ne sont pas admissibles à des crédits Mainpro+, peu importe le type.**



LES RÉUNIONS PARRAINÉES
PAR L'INDUSTRIE QUI NE SONT
PAS ASSORTIES DE L'ÉNONCÉ
DE CERTIFICATION DU CMFC
NE SONT PAS ADMISSIBLES À
DES CRÉDITS MAINPRO+, PEU
IMPORTE LE TYPE.

ENTENTES AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS



Le CMFC a des ententes concernant la déclaration de crédits et la réciprocité avec les organisations partenaires :

American Academy of Family Physicians (AAFP)

L'*American Academy of Family Physicians* (AAFP) est l'organisme d'accréditation du développement professionnel continu (DPC) en médecine familiale aux États-Unis.

Au sujet de notre entente réciproque sur l'attribution des crédits :

- Les membres du CMFC qui participent à des activités ou à des programmes de DPC agréés par l'AAFP comme donnant droit à des crédits prescrits peuvent demander des crédits certifiés.
- Les membres du CMFC qui participent à des activités ou à des programmes de DPC agréés par l'AAFP comme donnant droit à des crédits facultatifs peuvent demander des crédits non certifiés.

American Medical Association (AMA)

Les membres peuvent réclamer des crédits certifiés pour tout crédit PRA de catégorie 1 de l'AMA, jusqu'à un maximum de 50 crédits par cycle de cinq ans. Tous les crédits additionnels donnent droit à des crédits non certifiés.

Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège royal)

- Les crédits agréés de la section 1 donnent droit à des crédits certifiés, jusqu'à un maximum de 50 crédits par cycle de cinq ans; tous les crédits additionnels donnent droit à des crédits non certifiés.
- Les activités agréées au titre des crédits de la section 2 donnent droit à des crédits non certifiés, sans maximum.

Pour toutes autres activités internationales effectuées à l'extérieur de l'Amérique du Nord, le formulaire de demande de considération individuelle peut être rempli pour déterminer si des crédits certifiés ou non certifiés peuvent être attribués.



COMMENT PROCÉDER



LIENS VERS DE COURTES VIDÉOS D'INFORMATION

1. Si vous avez de la difficulté à entrer vos crédits, ne cherchez pas plus loin! Cette courte vidéo expose la marche à suivre pour la déclaration de votre activité : <https://www.youtube.com/watch?v=Ui0HSwldwkk>
2. Avez-vous remarqué une des nouvelles fonctions de Mainpro+ qui s'appelle « En attente »? Pour en savoir plus sur celle-ci, regardez cette courte vidéo : <https://youtu.be/cydRxO9t67o>
3. Cette vidéo vous montrera comment accéder au relevé de toutes les activités que vous avez déclaré sur la plateforme Mainpro+ : https://www.youtube.com/watch?v=NeKwqcRI_oM&spfreload=10
4. Cette vidéo vous explique comment consulter et imprimer tous les types de déclarations : <https://www.youtube.com/watch?v=rCj8Zwyq1qk>
5. Si vous avez besoin d'aide avec le nouveau tableau de bord, consultez cette vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=gdiulY1JV38>
6. Une autre caractéristique intéressante de Mainpro+ est « Ma planification de DPC ». Veuillez consulter cette vidéo pour en savoir plus sur la création de plans d'apprentissage personnalisés : <https://youtu.be/M1ipAX4kD3M>
7. Le tutoriel complet sur Mainpro+, qui comprend toutes les vidéos énumérées ci-dessus, se trouve ici : <https://youtu.be/03Bk3KRqi28>

COMMENT ACCÉDER À VOTRE RELEVÉ DES CYCLES PRÉCÉDENTS

Pour voir toutes les activités déclarées dans l'ancien système Mainpro avant le lancement de Mainpro+, veuillez suivre les étapes ci-dessus :

- 1 Ouvrez une session et cliquez sur « Sommaire des crédits » dans la case Liens rapides :



The screenshot shows a user profile for 'Dr. Dave (999999)' with a cycle from 1-7-2017 to 30-6-2022. Below the profile is a green button labeled 'INSCRIRE UNE ACTIVITÉ DE DPC'. Underneath is a 'LIENS RAPIDES' section with a list of links: 'Mon relevé détaillé', 'Sommaire des crédits', 'FAQ', 'Liste des activités de DPC', 'Inscrire une activité de DPC', and 'Tutoriel Mainpro+'. An orange arrow points from the 'Sommaire des crédits' link to the right. To the right of the links is a 'NOUVELLES DU PROGRAMME Mainpro+' section with a red heading 'Rappel Mainpro+: Dates de fin de cycle' and a paragraph of text.

- 2 Cliquez sur « rapports des cycles précédents » pour générer une copie de votre relevé en format PDF :



The screenshot shows the 'SOMMAIRE de mes crédits' page from 'LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA'. It features a dropdown menu for 'Cycle:' set to '25/1/2017 - 30/6/2022'. Below the dropdown is a blue button labeled 'Exécuter un rapport'. To the right of the dropdown is a link that says 'Vous pouvez accéder à vos rapports des cycles précédents'. An orange arrow points from this link to the right.

COMMENT DÉCLARER LES ACTIVITÉS CERTIFIÉES QUI N'APPARAISSENT PAS SUR LE SITE WEB DE MAINPRO+

Dans la section « Type d'activité », sélectionnez « Autres activités certifiées d'apprentissage en groupe », puis entrez manuellement l'information relative à l'événement ou l'activité. Veuillez consulter la saisie d'écran ci-dessous :

Inscrire une activité de DPC
Dr. Dave (999999)
Cycle en cours: 1-7-2017 - 30-6-2022

Pour entrer une activité, choisissez parmi les options ci-dessous. [Besoin d'aide?](#)

*Indique un champ/une question obligatoire

Catégorie : * Apprentissage en groupe

Type de certification : * Certifiées Non certifiées

Type d'activité : * Pour voir la liste complète des activités, cliquez ici

Format de présentation *

- Veuillez choisir
- Activités certifiées Mainpro+ du CMFC
- Activités de l'AAFP et de l'ABFM
- American Medical Association PRA Catégorie 1
- Approche multidisciplinaire en prévention des risques obstétricaux (AMBROob)
- Autres activités d'apprentissage en groupe certifiées**
- Collège royal MDC Section 1
- Crédit de catégorie 1 du Québec
- Demande de considération individuelle
- Fondation pour l'éducation médicale continue (FEMC)
- Programmes de soins avancés en réanimation (Participant)

[Besoin d'aide?](#)

EXERCICES RELIER L'APPRENTISSAGE

Que sont les exercices Relier l'apprentissage ?

Les exercices *Relier l'apprentissage* sont autogérés et semi-structurés, et ils vous poussent à envisager vos activités quotidiennes comme des occasions d'apprentissage. Les formulaires de demande de crédits connexes vous aident à formuler la question, puis vous guident, à l'aide d'une série d'exercices de réflexion, sur les façons d'y répondre.

Chaque exercice complété dans le cadre de ce programme donne droit à cinq crédits certifiés Mainpro+ et il n'y a pas de limites sur le nombre d'exercices que vous pouvez effectuer au cours d'un cycle.

Quels types d'activités sont admissibles ?

Les questions qui forment la base des exercices *Relier l'apprentissage* peuvent provenir de divers scénarios cliniques et non cliniques, dont :

EXERCICES RELIER L'APPRENTISSAGE

Relier l'apprentissage à la pratique

Relier l'apprentissage à la recherche

Relier l'apprentissage à l'administration

Relier l'apprentissage à l'évaluation

Relier l'apprentissage à l'enseignement

ACTIVITÉS ADMISSIBLES

- Bénévolat dans un milieu faible en ressources
- Assister à une conférence non certifiée qui a entraîné une réflexion additionnelle
- Préparer un manuscrit pour la publication
- Mener une recherche pertinente à la médecine familiale
- Préparer une présentation à une conférence
- Préparer une affiche pour une présentation
- Chercher un nouveau protocole de traitement
- Participer à un comité
- Être membre d'un comité de planification
- Examen des lignes directrices en pratique clinique
- Examen d'un manuscrit pour une revue médicale
- Examen d'un cursus en médecine familiale
- Faire partie d'une équipe qui effectue une visite d'agrément
- Activités d'enseignement (clinique ou théorique)
- Élaborer un cursus pour une activité de formation médicale
- Donner des conférences
- Être un leader pédagogique, p. ex., un concepteur de formation ou un administrateur

Exemples de questions *Relier l'apprentissage*

1. Dernièrement, vous avez assisté à une conférence médicale sur le cancer du sein donnée en milieu hospitalier. Vous avez appris que les recommandations utilisées par le programme de dépistage du cancer du sein de votre localité diffèrent de celles que vous utilisez à votre cabinet. Vous vous demandez : « Lesquelles s'appliquent le mieux à mes patientes et comment puis-je m'assurer que toutes mes patientes admissibles bénéficient d'un dépistage, effectué soit par moi-même, soit par le programme local? » Documentez le processus et les ressources utilisées pour répondre à cette question dans un exercice *Relier l'apprentissage à la recherche*.
2. Vous avez passé six mois à faire du bénévolat aux Philippines en prodiguant des soins prénataux aux familles à faible revenu. Documentez la façon dont cette expérience aura une incidence sur votre pratique actuelle dans un exercice *Relier l'apprentissage à la pratique*.
3. Vous avez participé à un événement commandité par l'industrie qui n'est pas admissible pour des crédits certifiés ou non certifiés. Le médecin conférencier a présenté une nouvelle option de traitement pour la MPOC que vous ne connaissiez pas. Vous décidez de rechercher davantage la nouvelle option de traitement et de la comparer avec votre protocole de traitement actuel. Documentez votre comparaison et recherchez les deux options dans un exercice *Relier l'apprentissage à la pratique*.

Par où commencer ?

C'est simple. D'abord, tous les formulaires *Relier l'apprentissage* sont disponibles sur le portail Mainpro+. Les exercices *Relier l'apprentissage* ciblant la pratique, l'enseignement, la recherche et l'administration sont reconnus comme étant des activités certifiées en Autoapprentissage, tandis que l'exercice *Relier l'apprentissage à l'évaluation* est classé dans les activités certifiées en Évaluation. Une fois que vous avez formulé une question à poser ou un scénario à décrire, vous pouvez commencer à remplir le formulaire en ligne. Vous pouvez sauvegarder votre formulaire en tout temps pour y revenir plus tard. Au bout de quelques semaines (généralement de 6 à 12 semaines), quand vous aurez pu évaluer l'incidence de votre décision, vous pouvez revenir à la section « En attente » et terminer de remplir votre formulaire. Cliquez ensuite sur soumettre et c'est tout!

N'utilisez pas ce formulaire pour réclamer des crédits certifiés Mainpro+ pour les activités suivantes : stage de formation et *fellowship*, examen écrit, programme menant à un grade universitaire, vérification de la pratique et activité d'assurance de la qualité, programme provincial de revue de la pratique. Celles-ci doivent être déclarées au moyen de formulaires prévus à cette fin.

FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce que le Questionnaire sur l'évaluation d'impact ? Dois-je le remplir pour chaque activité que j'entre dans Mainpro+ ?

Une nouvelle fonction de Mainpro+, le *Questionnaire sur l'évaluation d'impact*, vous permet de démontrer l'impact d'une activité sur votre pratique. Qui plus est, il constitue un moyen facile de déclarer tout parti pris que vous avez perçu pendant une activité.

Le *Questionnaire sur l'évaluation d'impact* sera inclus dans un grand nombre de déclarations d'activités et il sera nécessaire d'y répondre pour que vos crédits soient traités. Le CMFC utilisera les données recueillies à partir de ces déclarations pour mieux comprendre à quels types d'activités les médecins participent et pour mieux diriger la création de programmes de DPC.

J'ai participé à une activité pour laquelle les crédits étaient inscrits automatiquement dans mon compte Mainpro+ (inscription directe des crédits). Pourquoi ces crédits n'apparaissent-ils pas dans le total de mon cycle ?

Mainpro+ possède une nouvelle fonction « En attente » pour les activités qui nécessitent plus d'information. Votre inscription directe des crédits sera mise en attente. Quand vous aurez rempli le *Questionnaire sur l'évaluation d'impact*, vos activités seront approuvées, et les crédits seront ajoutés au total de votre cycle et apparaîtront sur votre tableau de bord.

Pour voir la liste d'activités en attente :

- Ouvrez une session Mainpro+
- Cliquez sur « En attente » dans le menu du haut, ou :
- Sélectionnez l'activité dans la section « Activités de DPC incomplètes » dans le tableau de bord principal

Pour soumettre vos crédits :

- Sélectionnez une activité dans la section « En attente » ou dans la section « Activités de DPC incomplètes »
- Répondez aux questions 1 à 6 du *Questionnaire sur l'évaluation d'impact*
- Cliquez sur « Soumettre »



REGARDEZ LE TUTORIEL VIDÉO SUR LA FAÇON
D'ACCÉDER AUX ACTIVITÉS EN ATTENTE [ICI](#).

J'assiste souvent à des conférences et des événements certifiés par le Collège royal et l'AMA. À quel endroit puis-je consulter le total de mes crédits pour ces activités ?

Les activités certifiées/accréditées par le Collège royal et l'AMA sont sujettes à un maximum de 50 crédits certifiés par cycle de 5 ans. Pour connaître le total de votre cycle pour ces activités, veuillez cliquer sur le texte dans le bas de la section « Sommaire des crédits » :

SOMMAIRE DES CRÉDITS

CYCLE - Crédits appliqués à ce jour

📅 1-7-2017 - 30-6-2022

	Requis	Appliqués	Exigence respectée
Certifiées	125	162,75	Oui
Non certifiées	s.o.	9,2	s.o.
Total	250	171,95	Non

ANNÉE EN COURS - Crédits appliqués à ce jour

📅 1-7-2017 - 30-6-2018

	Requis	Appliqués	Exigence respectée
Certifiées	s.o.	162,75	s.o.
Non certifiées	s.o.	9,2	s.o.
Total	25	171,95	Oui

[VOIR LES DÉTAILS](#)

Cliquez ici pour voir votre nombre de crédits maximum pour le cycle en cours



Est-ce que je dois conserver mon lettre d'attestation ou ma preuve de participation ?

Oui. Vous devriez conserver votre lettre d'attestation/preuve de participation pendant au moins six ans dans le cas où vous seriez sélectionné au hasard pour une vérification. Nous vous invitons à téléverser une copie électronique de votre document quand vous entrez une activité dans Mainpro+. Vous pouvez téléverser tous les types de fichiers dans Mainpro+, y compris des PDF, des documents Word ou des images.

Comment puis-je avoir accès à une déclaration de mes activités antérieures Mainpro-M1, Mainpro-M2 et Mainpro-C ?

Tous vos crédits Mainpro-M1, Mainpro-M2 et Mainpro-C pour votre cycle actuel de cinq ans ont été transférés dans Mainpro+. Vous pouvez consulter un sommaire de vos crédits pour ce cycle sur votre tableau de bord Mainpro+ ; un exemple de tableau de bord Mainpro+ peut être consulté [ici](#). Pour une déclaration détaillée de vos activités antérieures Mainpro-M1, Mainpro-M2 et Mainpro-C, veuillez suivre ces étapes :

- Ouvrez une session dans Mainpro+
- Cliquez sur l'onglet « Rapports » dans le menu du haut
- Sous « Mon sommaire des crédits », cliquez sur « Exécuter un rapport »
- Dans la fenêtre contextuelle, vous verrez le texte « Vous pouvez accéder à vos rapports des cycles précédents »
- À partir de là, vous pouvez télécharger votre rapport pour le consulter ou l'imprimer

J'ai assisté à une conférence certifiée qui offrait une présentation en soirée sur la planification financière pour les médecins. Puis-je réclamer des crédits pour cette séance ?

Les séances sur la planification financière ne sont admissibles à aucun type de crédits, certifiés ou non certifiés. Si ces types de séances sont offertes dans le cadre d'une conférence ou événement certifié, il doit être clairement indiqué que la séance de planification financière ne donne pas droit à des crédits Mainpro+.

POUR NOUS JOINDRE



Par courriel : mainprocredits@cfpc.ca



Par téléphone : **1 800 387•6197, poste 560**



Par télécopieur : **1 888 843•2372**



En personne : **Collège des médecins de famille du Canada**
2630, avenue Skymark, Mississauga (ON) L4W 5A4

